

## Projet pour le n° 17 / 2021



### Industries des langues France-Italie

Coordonné par Valeria Zotti et Annick Farina

Les industries de la langue ont connu une forte croissance depuis les années quatre-vingt-dix du siècle dernier, aussi bien au sein des institutions européennes et internationales dans le cadre de programmes de promotion de la diversité linguistique, que dans le secteur privé qui a vu se multiplier le nombre de sociétés actives dans le périmètre de l'ingénierie linguistique, dégagant des chiffres d'affaires de plusieurs millions d'euros (Technolangue 2007).

Les industries de la langue constituent aujourd'hui une grappe industrielle en plein essor et sont des facteurs de croissance économique de plus en plus importants. L'usage du « langage naturel » au sein des systèmes d'information a été reconnu comme une source de productivité certaine, non seulement en termes économiques, mais aussi en termes de quantité de temps investi et de qualité du produit final.

Ces vingt dernières années, la frénésie du marché de l'Internet et de la communication multilingue, et la progression de l'usage des NTIC ont engendré un élargissement du marché des outils technolinguistiques vers le grand public. Le désir d'utiliser une interface conviviale en langage naturel, qui propose une traduction en ligne, fait désormais partie des exigences banales des internautes (Dabbadie 2004).

Ce numéro de *Synergies Italie* sera l'occasion de dresser un état des lieux et un bilan des avancées des industries des langues en France et en Italie un quart de siècle après l'essor de ce domaine. Nous nous intéressons aussi bien aux applications concrètes des technologies au sein des entreprises et des institutions en France et en Italie qu'aux retombées que l'emploi généralisé de ces technologies a eu dans ces deux pays sur le grand public, sur les professionnels de la langue et dans le monde de la recherche universitaire. Nous nous interrogeons en particulier sur la présence de la langue française et de la langue italienne (et de la traduction de l'une à l'autre) à l'intérieur des nouveaux instruments développés. Les grands axes autour desquels pourront s'organiser les propositions sont les suivants :

### **1 - L'industrie de la traduction**

- Les logiciels de TAO (Traduction Assistée par Ordinateur) et de TA (Traduction Automatique), payants et gratuits, en ligne ;
- L'intelligence artificielle au service de la traduction automatique ;
- L'utilité de la linguistique de corpus pour la traduction (Traductologie de Corpus) ;
- Service de traduction et localisation de sites web ;

### **2 - Industries des langues et terminologie / terminographie**

- L'enrichissement des terminologies scientifiques et techniques de la langue française et de la langue italienne au sein des banques de données des institutions européennes et internationales (ex. IATE, Grand Dictionnaire Terminologique, etc.) ;
- Nouveaux recueils terminologiques mis au point pour répondre aux exigences linguistiques des systèmes d'intelligence artificielle ;
- La terminotique, c'est-à-dire l'informatique comme soutien aux tâches terminographiques : nouveaux outils réalisés en France et / ou en Italie pour l'extraction de connaissances relatives à un domaine spécialisé ;

### **3 - Industries des langues et lexicographie électronique**

- Dictionnaires bi- et multilingues (avec français et italien, ou les deux) en ligne ;
- Utilisation de concordanciers comme aides à la traduction (ex. Linguee, Reverso-Context, etc.) ;
- L'évolution logicielle pour la lexicographie ;
- Applications lexicographiques de la linguistique de corpus ;

### **4 - L'enseignement des langues et l'expertise linguistique**

- Méthodes didactiques et industrie linguistique (ex. Babbel) ;
- E-learning ;
- Les systèmes d'aide à la rédaction (ex. correction orthographique, grammaticale, etc.)
- Les outils de résumé automatique, ou les systèmes de dictée vocale ;
- La formation et la compétence technologique pour les langues étrangères en France et en Italie.

Bien sûr ces axes ne sont pas limitatifs. Les propositions pourront être de différentes natures. Les auteurs pourront présenter de manière réflexive leurs expériences et/ou leurs projets de recherche mais des approches plus théoriques seront également prises en considération. Nous encourageons des contributions provenant de la part d'ingénieurs linguistiques, de linguistes computationnels et de corpus, de terminologues, de lexicographes, d'experts en traduction automatique, ainsi que de traducteurs professionnels et d'enseignants en langues étrangères.

Un appel à contributions a été lancé en avril 2020.

Envoi des articles : avant le 31 janvier 2021.

**Contact** : synergies.italie@gmail.com